

Rencontre avec Marie-Laure Angenault

Psychomotricienne

Contact

5 Rue des Sansonnieres 45000 Orléans
06 27 58 24 16

1) Bonjour Marie-Laure, quel est votre parcours ?

J'ai obtenu une licence de psychologie, qui m'a permis de rentrer à la Salpêtrière dans l'école de psychomotricité. J'obtiens donc mon diplôme en 2008, et je pars travailler sur l'île de La Réunion dans une pouponnière et un CMPP. De retour en métropole, je rejoins une équipe qui accompagne les familles d'enfants porteurs de polyhandicap. J'apprends beaucoup à leur côtés, et je découvre que nous n'apprenons pas tout à l'école...

2) Qu'est-ce que la psychomotricité ?

La psychomotricité n'est pas évidente à définir... mon métier consiste à aider la personne à trouver un équilibre entre son corps et son psychisme, en tenant compte des dimensions affectives, neurologiques et cognitives, dans le but de l'aider à s'adapter au mieux à son environnement et vivre bien dans son corps.

3) Quel est le public concerné ?

Le psychomotricien intervient de la naissance (prématurité, relation parent/enfant ..) à la personne âgée (prévention des chutes..). A tout âge de la vie, la personne peut rencontrer des difficultés : troubles des apprentissages, accidents de la vie, troubles psychologiques, maladies dégénératives, ou tout handicap qui empêche la personne de s'épanouir dans son corps et dans sa relation à l'autre. En cabinet libéral, je reçois principalement des enfants (trouble du spectre autistique, trouble des apprentissages, trouble du comportement, ou des enfants porteurs d'un handicap moteur et/ou mental).

4) Pouvez-vous nous décrire une séance type ?

Les séances se déroulent souvent au cabinet, mais en fonction du projet, je suis amenée à accompagner des personnes à la piscine ou sur un lieu à l'extérieur de mon bureau (domicile, école...). Une séance commence par un petit temps d'accueil, pour se retrouver et donner des repères. Ensuite, en fonction du projet thérapeutique, il peut être proposé un parcours moteur, un jeu au bureau, un espace sensoriel, ou tout autre proposition qui créera un lien entre la personne et le professionnel. Le choix du « médiateur » (activité, jeu proposé) doit être cohérent avec le projet défini lors du bilan. Une séance peut se dérouler en individuel ou en groupe (« atelier jeux de société », « atelier cuisine », ...). Enfin, à la fin de la séance, c'est un temps de reprise, pour s'exprimer si on le souhaite sur ce qu'on a vécu ensemble, et se dire « au revoir » en attendant la prochaine séance. Le lien avec la personne est précieux et garantit souvent la « réussite » du suivi.

5) Quel est la durée d'une séance, la fréquence recommandée ainsi que le tarif ?

Une séance dure en moyenne 40 minutes. La fréquence est fixée au cas par cas. L'important est la régularité pour créer du lien et donner du sens au travail mené avec la personne. Le plus souvent, elle est hebdomadaire. Toutefois, si l'enfant bénéficie déjà de nombreux suivis, il peut être envisagé d'espacer les séances. Le tarif est de 45 € par séance.

6) Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Je ne sais pas par quoi commencer ! J'aime mon métier pour la richesse des rencontres: familles et partenaires extérieurs. Le praticien apporte et donne de sa personne, mais en retour il reçoit beaucoup également. J'apprends chaque jour au côté de tous. Chaque journée est différente et souvent pleine d'imprévus! Le psychomotricien doit faire preuve d'adaptation ! Enfin, en travaillant principalement avec les enfants, ils m'aident à garder un regard « étonnant » sur la vie et plein de bon sens!